

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 37

Artikel: Di tpit bpm
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Je tâcherai que ma victime
Soit un vieux lapin... de vingt ans.
Prendre un jeune serait un crime,
Car il peut avoir des enfants.

Qui donc sait si, sous la charmille,
Cailles, perdreaux, lièvres, lapins,
Ne goûtent pas mieux la famille
Que tout le reste des humains ?

Le lapin met-il en nourrice
Ses petits enfants en naissant
Pour têter un lait clair, factice,
Et qui leur appauvrit le sang ?

Les cailles sont-elles coquettes ?
Ruinent-elles leur tendre époux,
Mesdames, avec leurs toilettes ?
Ainsi que vous le faites, vous ?

A-t-on jamais entendu dire
Qu'un lièvre ait porté quelquefois
Cette... couronne... du martyre
Qu'à tant de nos maris je vois ?

Voit-on, dans de folles agapes,
Des perdreaux boire jusqu'au jour,
Et, lourds encor du jus des grappes,
Cogner leurs femmes au retour ?

Les animaux ont-ils des dettes ?
A leur logis rentrent-ils tard ?
Voyez-vous des perdrix seulettes
A minuit sur le boulevard ?

Au coin d'une sente embaumée,
Avez-vous jamais entendu
Un lièvre à la voix enrumée
Crier un journal dissolu ?

A-t-on jamais, je le demande,
Vu des animaux, quelquefois,
Préférer dissoudre leur bande
Plutôt que d'obéir aux lois ?

Les voit-on, dans les hautes herbes,
Aux grandes bêtes de chez eux
Dresser des colonnes superbes,
Pour les casser ensuite en deux ?

Les voit-on, après une course,
Se passer une corde au cou,
Ou bien, après un coup de bourse,
Filer bien vite on ne sait où ?

Voyez-vous, à la préfecture,
Coffrer des bandes d'animaux,
Pour avoir, à la nuit obscure,
Dans des dos planté des couteaux ?

Troublent-ils donc la paix publique ?
Cherchent-ils, par quelque forfait,
A renverser la république,
Comme plus d'un chez nous le fait ?

Les voit-on dans les ministères
Quêter des décos, des décos,
Ou dans les sombres monastères
Tramer des révoltes ?

Non, ils demeurent bien tranquilles
Au sein des plaines, des forêts,
Loin des bruits du monde et des villes,
Dans les sillons ou les guérets.

Pour moi, plus je les envisage,
Plus je les trouve bons et doux,
Et moins aussi je trouve sage
De les poursuivre de nos coups.

Aussi, lorsque au fond d'une allée,
J'aperçois parfois un lapin
Ou quelque perdrix affolée,
Je suis... je sens... je pleure enfin !

Et puis tout à coup... je me mouche,
Avant d'armer mon Lefaucheur ;
Alors quand tonne ma cartouche,
Ils sont déjà loin de mes yeux.

Et tout bas, en voyant leur fuite,
Je me dis : cela les rendra
Beaucoup plus prudents dans la suite,
De la mort les sauvera.

L'herbe, par l'automne rouillée,
Qui foule mon pas cadencé,
Sera-t-elle jamais mouillée
Par le sang que j'aurai versé ?

Je ne le crois pas, car en somme,
Je vous le déclare en deux mots :
Plus j'étudie et connais l'homme
Et plus j'aime les animaux.

GRENET-DANCOURT.

MON AMI

IMAGINEZ un superbe gallinacé aux formes robustes, au plumage de teintes métalliques brillantes, à la tête ornée de crête et de caroncules charnues, à la queue recourbée en panache, un coq enfin, digne d'être glorifié sur la toile d'un maître, spécialiste du genre... C'est mon ami.

Si j'étais l'artiste en question — pardonnez l'hérésie puisque je suis incapable de tracer une courbe ! — je ne reproduirais pas, en faveur de ce beau spécimen, un « Combat de coqs », sujet déjà si vulgarisé, mais « La galanterie d'un coq » ou encore « Une leçon pour certains »... Je ne puis croire tous les coqs aussi éperdûment stylés que celui auquel j'ai donné tout l'attachement dont je suis capable. Ceux qui ne le sont pas, pourraient prendre auprès de lui un cours de chevalerie de poulailler. Il est un gentleman-coq.

*

Mon ami a, comme ses frères, la science du chant ; il a sans doute la même manière de vivre dans tous les actes de sa manifestation ici-bas. Il marche admirablement, son port est noble, il doit sentir toute la responsabilité de son état et toute la majesté qu'il faut lui accorder. Mais, ce qu'il a de plus admirable, c'est son sens absolu de galanterie dévouée. Quand les siens et lui reçoivent leur grain, jamais il ne mange avant les poules. Il a toutes les finesse.

Mon coq vient souvent devant notre demeure avec une ou deux des dames de sa famille. Comme je suis sa grande admiratrice, je me penche longuement à la fenêtre... et mes yeux vont à lui. Pour lui fournir un témoignage appréciable de ma vive sympathie, je lui lance — à lui spécialement — des petits morceaux de mie de pain. Je m'applique à les faire choir juste devant ses pattes pour qu'il se rende bien compte qu'ils lui sont destinés. Mais, je dois en rabattre ! Mon ami a sans doute plus de noblesse encore sous sa crête et ses caroncules qu'en sa démarche. Les mises à lui jetées, il les regarde choir et s'empresse d'appeler ses compagnes. Et je vois ceci : l'une des deux qui se promène généralement avec lui, la même, — toujours la même, probablement sa favorite — accourt sans se faire prier, tout de même un peu en sultane, tandis que la seconde reste en arrière, pareille à une subalterne. Mon coq lui ramasse les mises de pain et les lui tend l'une après l'autre, gentiment, patiemment ; et c'est de son bec altier qu'elle cueille sa nourriture. C'est là un spectacle délicieux à voir. Il lui présente ainsi la bequée cinq, dix fois de suite, sans prendre pour lui-même une seule des gâteries préparées à son intention.

Parfois enfin, quand madame a eu sa large part, il se décide à goûter ce que lui envoie sa lointaine amie, haut perchée... à la fenêtre.

*

Ce matin, répétition du galant sacrifice de la part de mon coq, la « subalterne » toujours à l'écart. Quant à la poule bien-aimée, elle a révélé un égoïsme si attristant qu'il faut le signaler.

Un gros morceau de mie est arrivé entre « elle et lui ». Sans attendre qu'il le lui donnât avec sa suprême élégance, elle s'en est hâtivement emparée, s'est éloignée, détournée de « lui » pour le manger le plus gloutonnement du monde... Il la contemplait.

J'ai trouvé mon ami très grand dans son attitude et sa préférence très, très petite en la sienne.

Alors, en quittant mon observatoire, je songeais que si la destinée m'avait faite poule et placée en ce harem qu'on nomme poulailler, je serais infiniment heureuse, d'être... la favorite, — choisie par électisme — d'un coq pareil. Mais, voilà, elle se crut peut-être plus génér-

reuse avec moi, cette destinée... et, à moins d'un miracle...

ANNETTE SCHULER.

J'te crois ! — Au café :

— Alors, que dites-vous de ce pôle Nord, qui, après avoir longtemps boudé à toutes les invites, se fait découvrir deux fois en l'espace de quelques jours ?

— Oh ! moi, le pôle Nord, ça me laisse froid !

On demande. — Nous cueillons l'annonce suivante dans un journal du nord du canton :

« On demande un jeune homme aimant et sachant laver les vitres. S'adresser, etc... »

LONTSAMP LOU DRAGON

Alors cognu Lontsamp, que l'étai dão distri d'Etzalleins ? L'étai on grand dépondu, bio valet, que l'amavé bin lei ballés felhies, lou bon vin et la tzai, excepta lou devindra que fasai maigrou, ein bon catholique que l'étai.

Lontsamp avai dan fait son servigou dein la cavaléri et celi fasai, ma fa, on galé cavalé. On dzo que l'avai éta einvouyi ein patrouille, ie met pâ à terra devant onna balla ferma pô demanda son tzemin et on lei offré quoquies verrous que ne refusei pas ; coumeint ie demandé choveint son tzemin et qu'on lei offre pertot on verrou, ice on verrou d'iguié dè cerises, ique ion dè brantevin dè botzérin, à onn'autra placie on verrou dè vin, se traova à la fin dè sa tornaie on pou étourlou, brelantz bin prau chu ses hiautes bottés. Quand apri on derrai verrou, ie fallhi sè ganguilla chu sa bête c'fut tota onn'affairé ; ti les coups qu'esseiyivé de monta, ie retzeza ; alô mon dragon sè met à bouèla : Saint Dzeorgeou, auszi pedyi dè mét ! Le l'asseiyivé adi et adi retzeza ; Saint Barnabé, Saint Martin, à m' ! Et l'étai adi lou mîmou afféré, retzeza adi.

Enfin ie s'eimmode et rrau, vouaigue noutron galé cô que tzi dé l'autrou côté de la monture ! Adan ie ramassé son chacot a pliummatze qu'étai tza et sè réleive ein dessein : L'est bon, l'est bon, pas ti ein on iadzou !

MÉRINE.

LE PLI PROFESSIONNEL

On nous communique le billet suivant d'un vieil agent d'affaires, tombé subitement amoureux, longtemps après avoir dépassé la cinquantaine :

Mademoiselle,

En vous accusant réception de votre honorée du 17 courant, je prends la liberté de porter à votre connaissance :

1^o que, dès et y compris la susdite date du 17, je ne puis vivre sans vous ;

2^o que les sentiments que m'inspire votre personne ont des témoins dignes de confiance ;

3^o que j'ose espérer vous y voir répondre favorablement, d'ici à fin courant, en utilisant l'enveloppe affranchie, jointe à la présente.

Agréez, Mademoiselle, avec l'expression de mon amour, l'assurance de ma parfaite considération.

Pièce annexe : Une enveloppe affranchie de dix centimes.

H. H.

DU TOUT BON

Trois Lausannois, un beau dimanche, sont en promenade dans la campagne vauoise.

Un brave paysan, assis devant sa porte, les voit passer. Il les reconnaît.

— Hé ! messieurs, vous êtes bien fiais. Alo ! c'est tout ce que vous dites ?...

— Eh ! bonjour, père François ! On ne vous avait pas vu. Comment va ?

— Oh ! bien, ça va, ça va... comme les vieux... Vous entrez prendre quelque chose ?

— Hum !... Nous vous dirons que...

— Allons, allons, c'est sans façons, sur le pouce.

Les trois Lausannois, précédés de leur amphitryon, pénètrent dans la maison.

— Vous savez, fait ce dernier, je vous mène pas à la cave. Notre petit vin vous va pas tant, hein ?...

— Oh !... peu... père François... permettez...

— Où, où, dites seulement, pour vous, c'est du verjus... Ces Lausannois n'aiment que le Lavaux... c'est qu'une idée, mais enfin, quoi, c'est comme ça.

Et ce disant, le père François sort du buffet quatre grands verres à vin, puis une bouteille ornée d'une mirifique étiquette, sur laquelle on lit, en lettres d'or, le mot COGNAC.

Le campagnard remplit jusqu'au bord les quatre verres, comme si c'était du vin, puis trinquant :

— Eh bien, messieurs, goûtez-moi ça ! (Faisant claquer sa langue contre son palais). Qu'en dites-vous ?... Vous savez, ce n'est pas de cette cochonnerie de cognac qui nous vient de l'étranger. C'est de pure fabrication de chez nous ; je l'achète justement à Lausanne, chez *** ; un franc cinquante la bouteille. C'est du tout bon... A la vôtre !... Vous ne buvez pas !... Allez-y seulement ;... y en a encore...

HONNEUR AUX BRAVES !

JADIS, dans une réunion de la Société d'histoire de la Suisse romande, M. Galiffe avait fait une communication très intéressante sur les distinctions accordées en Suisse, au XIX^e siècle, pour faits de guerre, par les autorités fédérales et cantonales. En voici un résumé.

*

Le gouvernement fédéral a fait frapper trois médailles distribuées aux soldats suisses.

La première, par le fait qu'elle rappelle, est la médaille de fer fondu portant le nom du destinataire, décrétée le 7 août 1817 et destinée aux défenseurs des Tuilleries le 10 août 1792 ; elle se portait avec un ruban aux couleurs fédérales.

Une seconde médaille d'argent fut frappée en 1800 par le gouvernement de la république helvétique pour récompenser la valeur militaire ; le ruban rappelait les prétendues couleurs de Guillaume-Tell : jaune, vert et rouge.

Enfin, une médaille d'argent décrétée le 20 avril 1815 était destinée aux soldats des régiments suisses revenus dans leur patrie aux Cent jours ; le ruban était aux couleurs fédérales.

Les gouvernements cantonaux, à leur tour, accordèrent certaines distinctions.

En 1804, Zurich fit frapper une médaille d'argent en l'honneur des soldats qui avaient pris part à la répression de la révolte des paysans.

En 1814, Genève donna une récompense semblable aux citoyens qui, au départ de la garnison française, avaient formé la garde nationale genevoise. A la même époque, les Autrichiens entrés à Genève s'étaient emparés de l'artillerie française et avaient considéré comme de bonne prise les canons de la république : un officier d'artillerie genevois, Joseph Pinon, ne voulut pas abandonner ces pièces ; il les suivit jusqu'à Vienne et fit si bien qu'il les ramena à Genève ; le 8 août 1814, le gouvernement récompensa ce brave officier par le don d'une médaille d'or.

L'insurrection libérale de Bourquin dans le canton de Neuchâtel en 1831 fournit au gouvernement royaliste l'occasion de récompenser ses défenseurs par une médaille d'argent ; le ruban présente deux variétés : l'une aux couleurs de Prusse, l'autre aux couleurs de Neuchâtel avec

liséré aux couleurs de Prusse. On sait que le contingent neuchâtelois s'étant présenté au camp de Thoune avec cette médaille, le port en fut interdit par la diète.

L'attitude de notre compatriote Ch. Monnard et celle du député de Genève Rigaud à la diète de 1838, lors des menaces du gouvernement de juillet à l'occasion de la présence en Suisse de Louis-Napoléon Bonaparte, leur valut une médaille du gouvernement de Zurich et une des Suisses établis au Brésil. La première se trouve en or et bronze ; la seconde, en or, argent et bronze.

La défaite des corps-francs dans le canton de Lucerne, en 1845, est rappelée par quatre médailles frappées par les États de Lucerne, Uri, Obwald et Nidwald en l'honneur des troupes restées fidèles au gouvernement.

Le choix du général Dufour comme commandant de l'armée fédérale en 1847 dans la guerre du Sonderbund engagea le gouvernement de Genève à remettre une médaille commémorative à tous les soldats genevois qui avaient fait la campagne.

On pourrait enfin rapprocher des distinctions accordées au militaires la médaille offerte en juin 1866 par les officiers suisses au général Dufour à l'occasion de l'achèvement de la carte topographique.

Un membre de l'assemblée, M. Louis Carrard, a signalé en outre une médaille d'or accordée par le gouvernement de Zurich à un citoyen qui, au commencement du siècle, avait épargné à cette ville une contribution de guerre.

HÉ ! LA !

UN crime sensationnel venait d'être commis. Gendarmes et policiers battaient le pays en tous sens à la recherche du ou des assassins.

Au petit matin, deux gendarmes rencontrent un cycliste filant à toute allure. Ce dernier n'est pas, bien entendu, dans le costume du monsieur qui s'en va dîner chez un conseiller d'Etat ou chez M. le syndic.

— Hé là ! crient les gendarmes, arrêtez !

Le cycliste qui n'a aucune raison de croire que c'est à lui que cet ordre s'adresse, continue son chemin.

— Hé ! là bas, crie le gendarme, plus impérieux, vous n'entendez donc pas que je vous crie de vous arrêter ?

Le cycliste cesse de pédaler.

— Descendez de votre machine ! fait le gendarme, s'approchant.

Le cycliste, qui n'y comprend rien, reste en selle et demande :

— Mais, enfin, que me voulez-vous ?

— Pied à terre, je vous dis ! reprend le gendarme d'un ton qui ne souffre pas de réplique.

Le cycliste met à pied à terre.

— Qui êtes-vous ? D'où venez-vous ? Où allez-vous ?

Le cycliste, de plus en plus ébahi :

— De quel droit me demandez-vous ça ? Et puis, est-ce que ça vous regarde ?

— De quel droit !... de quel droit !... On va vous le faire voir tout de suite... Au nom de la loi, je vous arrête !

— Oh ! oh ! doucement, les basses. On n'arrête pas les gens comme ça ! D'abord, qu'ai-je fait ?

— Aviez-vous des papiers ? continue le gendarme, qui roule des yeux furebonds.

— Si j'ai des papiers ? Je vous crois. Que dites-vous de ce permis de pêche ? Et puis, voilà mes engins. Et que les truites n'ont qu'à se bien tenir, avec !

Pandore n'est pas rieur ; il n'aime point la plaisanterie. Il scrute attentivement le permis de pêche qu'on lui a présenté, et son titulaire, qui, vrai, a tout l'air d'un bien brave homme, incapable de tuer une mouche... à moins qu'elle

n'ait figure de truite. Puis, après un moment de silence et rendant le permis au cycliste :

— C'est en règle ! Vous pouvez aller. Extiez ! Mais, vous comprenez, on nous a donné ordre d'arrêter tous les gens suspects ! Alors !...

L'ADDITION FORCÉE

Vous invitez une personne à faire en commun une addition, en la prévenant à l'avance que le total en sera 19,998.

La personne pose un nombre de quatre chiffres, par exemple :

5248

Vous posez en dessous quatre autres chiffres, de façon que chacun de vos chiffres forme 9 avec celui qui est au-dessus. Vous posez donc :

4751

La personne pose un troisième nombre, soit :

9280

Vous posez 719

Réunissant le tout, vous avez bien

19998

La clé de ces amusements est facile à trouver. Il s'agit au fond d'une multiplication du nombre 9 par la moitié de la quantité de nombres qu'il y a dans l'addition.

Supposons que vous vouliez faire l'addition de six nombres de quatre chiffres chacun. En opérant comme plus haut, vous faites en réalité l'addition suivante :

9999

9999

9999

9999

29997

Vous pouvez donc annoncer à l'avance que le total d'une addition de six nombres de quatre chiffres sera 29997, en vous réservant, bien entendu, de pouvoir poser trois des nombres.

Si, par hasard, la personne pose des zéros, vous avez soin de poser des 9 au-dessous.

Aux promotions. — Deux petites filles sortent du temple où a eu lieu la distribution des prix. L'une emporte avec joie trois livres magnifiquement reliés ; la seconde, hélas, n'emporte rien.

Aussi, celle-ci dit-elle à son amie :

— Ecoute, Sophie, prête-moi un de tes livres... seulement pour passer dans la rue.

Pour la table de famille. — Ce fut une bien belle fête tout de même, que la *Fête fédérale de gymnastique*. Tout de même, c'est-à-dire malgré la pluie. Le souvenir en reste gravé dans nos mémoires et dans nos cœurs. Mais il y a plus encore, c'est l'*Album officiel illustré*, édité par MM. A. Duverney et G. Vayen-Burnier.

Deux notices très complètes, l'une en français de M. Ernest Tissot, l'autre en allemand de M. Fritz Wölfi, 75 illustrations et portraits, évoquent de la façon la plus heureuse les divers épisodes de cette belle fête et tout enfin ce que le souvenir n'en saurait laisser échapper.

Kursaal. — Le programme de la semaine de clôture comportera parmi les plus intéressantes de la série, car il convient de laisser une bonne impression finale aux habitués toujours plus nombreux des spectacles cinématographiques de Bel-Air.

Citons au hasard : « Le mouchoir de Marie », scène patriotique à grand effet de MM. Maucie de Ferandy et Jean Kolb ; « Gribouille dans les Alpes », vue comique de la plus joyeuse fantaisie ; « Louis XI », scènes historiques impressionnantes ; « L'agent 324 a du chagrin », l'« ordonnance illisible », et autres vues d'un comique insurpassable.

Lumen. — On peut voir cette semaine au théâtre Lumen : L'arrivée du Zeppelin III, à Berlin, la réception enthousiaste faite à l'inventeur par Guillaume II et la foule considérable, acclamant le comte.

Lundi 13 courant et jours suivants, *Lumen* donnera aux Lausannois l'occasion d'entendre pour la première fois, le célèbre virtuose harpiste, M. de Luca. Le jeune virtuose harpiste a partout conquis ses auditeurs par son talent extraordinaire, qui brille dans chaque phrase, dans chaque passage, du plus simple au plus abstrait. Son instrument rend, entre ses mains, la plénitude du chant le plus pur et l'expression la plus délicieuse.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.